



# COMPTE-RENDU DE MANDAT DU CDEN 82 DU 09 FÉVRIER 2024

Le CDEN est présidé par Monsieur le DASEN

La FNEC FP-FO est représentée par : Romain Aufaure

ODJ :

Déclarations liminaires représentants des personnels

Approbation du PV du CDEN du 08 septembre 2023

Préparation de la carte scolaire du premier degré public 2024

Nomination DDEN

## 1. DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA FNEC FP-FO 82

Monsieur le Directeur Académique, Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Les mesures annoncées lors du CSA ministériel réuni le 21 décembre ne peuvent nous satisfaire. 650 postes sont toujours supprimés dans le 1er degré. Dans le second degré, la mise en place des groupes de niveaux en mathématiques et français sur les classes 6e et 5e n'est pas suffisamment alimentée par des créations de postes, loin s'en faut. Nous refusons que les demi-groupes en sciences ou langue par exemple soient remis en cause, que les collègues soient soumis à des pressions pour prendre des heures supplémentaires ou des Pactes...

La grève très largement suivie le 1er février a exprimé l'immense colère des personnels de l'Éducation nationale face aux attaques du gouvernement contre l'École publique. Comme des millions de salariés, ils refusent l'effondrement de leur pouvoir d'achat. Ils refusent leurs conditions de travail insupportables : les écoles, les établissements et les services manquent de tout, partout. Ils refusent les contre-réformes à marche forcée : Parcoursup, la casse des lycées professionnels, le démantèlement de l'enseignement spécialisé, le Service National Universel, et le « choc des savoirs » qui supprime des heures, désorganise les établissements et met en place le tri scolaire...

Le ministre Attal s'était félicité de la stabilisation du nombre d'inscrits aux concours de recrutement par rapport à l'an dernier (184 000 pour les concours 2024, contre 185 000 en 2023). Pourtant, rien ne garantit que tous les postes soient pourvus, comme au CAPES 2023 où 20 % des postes ne l'ont pas été (250 en Mathématiques et 149 en Lettres modernes). D'autre part il n'a annoncé aucune ouverture de postes supplémentaires pour répondre aux besoins, le nombre de places au CAPES de Mathématiques restant le même qu'en 2023, tandis qu'il y a 57 places de moins au CAPES de Lettres modernes. D'où viendront les professeurs dont nous auront besoin ?

La ministre Oudéa-Castera provoque une nouvelle fois la colère des personnels en affirmant que "si le nombre

d'enfants est trop réduit pour une classe donnée, c'est toute l'émulation qui est remise en cause et la capacité de progression de nos enfants". Les personnels disent, au contraire, que les effectifs pléthoriques dans les classes les mettent en grande difficulté. La baisse démographique que connaissent certaines circonscriptions est en réalité une aubaine pour améliorer le taux d'encadrement, à condition de ne pas fermer de classe.

L'Éducation nationale doit se doter des moyens pour assurer l'instruction des élèves, elle ne devrait pas être une variable d'ajustement budgétaire. Nous réaffirmons le droit des élèves en situation de handicap de pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté. Nous revendiquons tous les moyens humains et matériels nécessaires à leur scolarisation, en milieu ordinaire comme en établissement spécialisé.

La FNEC FP-FO revendique :

- L'annulation de toutes les suppressions de postes et création de tous les postes statutaires nécessaires dans tous les corps et catégories de personnels ;
- L'augmentation immédiate du point d'indice de 10 % et réindexation des salaires sur l'inflation ;
- Le rétablissement de toutes les heures de cours disciplinaires ;
- Le respect des statuts, abrogation du pacte enseignant ;
- La défense de l'enseignement spécialisé et adapté, le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux ;
- Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH, des recrutements d'AESH et de moyens humains à hauteur des besoins ;
- L'abandon des mesures prises dans le cadre de l'acte 2 de l'École inclusive et l'ouverture de discussions avec les organisations syndicales sur la base des revendications des personnels.

Nous vous remercions de votre attention.

Réponse du DASEN

Inclusion

M. le DASEN admet que le constat des OS correspond à la réalité du terrain, il connaît les difficultés. L'état travaille sur cette question et proposerait un plan d'investissement qui s'intitule "50 000 solutions". Il indique que des « structures nouvelles » devraient voir le jour. Les OS seront consultées pour la mise en œuvre de ce plan tout comme le milieu médical. Concernant le manque d'accompagnement avec AESH de certains élèves, il affirme que la MDPH reste décisionnaire et que l'état a prévu dans son budget environs 3000 créations de postes.

**NDLR : Contrairement à ce qui nous a été affirmé par le précédent DASEN lors de l'audience du 13 juin 2023, nous manquons cruellement de postes d'AESH. Non seulement pour pouvoir accompagner les élèves à hauteur des besoins, mais aussi pour les remplacements. Si l'état se résigne à créer ces 3000 postes, c'est qu'il reconnaît cette impérieuse nécessité.**

Mixité

M. le DASEN prétend que nous sommes dans la seule académie qui travaille sur ce thème, et que l'exemple des mesures de mixité prises à Toulouse « portent leurs fruits ». Il évoque avoir des envies communes avec les élus du 82 pour mener une politique de mixité.

NDLR : Nos camarades de la Haute-Garonne ont dénoncé l'arnaque du plan mixité dans un courrier au vice président du conseil départemental (le 6 avril 2023) que vous pouvez consulter sur le site du SNUDI-FO 31.

M. le DASEN rappelle que l'IPS est pris en compte dans la répartition des moyens.

NDLR : FO ne conteste pas l'idée de tenir compte des inégalités sociales pour répartir les moyens. FO conteste l'enveloppe globale qui est insuffisante pour que tous les élèves puissent suivre une scolarité dans des conditions satisfaisantes.

Sur le SNU et le port de l'uniforme, M. le DASEN entend la colère des OS mais il n'aime pas qu'on emploie le mot « réactionnaire » pour décrire cette politique. Il estime que les mesures du gouvernement sont validées par le parlement et que, par conséquent, nous vivons en démocratie.

NDLR : FO constate que l'usage répétée du 49-3 pour faire passer des réformes impopulaires est un problème démocratique.

## **2. PV du CSA SD 82 du 08/09/2023**

Le PV est adopté à l'unanimité.

## **3. PROJET DE CARTE SCOLAIRE PREMIER DEGRÉ 2024**

M. le DASEN a obtenu l'accord des élus locaux sur les écoles concernées par les fermetures de classe. Il voudrait plus de concertations avec ces élus pour préparer les futures cartes scolaires. Il pointe une fois encore la baisse démographique pour justifier les fermetures. Les effectifs sont un peu plus élevés sur la circonscription de Montauban Sud, M. le DASEN explique que l'effort est moins important sur cette circonscription car l'IPS est plus élevé.

Mme la DASEN adjointe a longuement présentés les résultats des élèves aux évaluations nationales sur les différents niveaux de l'école élémentaire.

NDLR : Probablement pour justifier la création de décharge pour les PEMF et la réorganisation des bassins de formation.

Les résultats s'améliorent dans certains domaines de compétences, elle impute cette réussite aux innovations pédagogiques dans le cadre du CNR. Néanmoins, les résultats des élèves du 82 sont en moyenne les plus mauvais de l'académie.

NDLR : FO continue de demander l'abandon des mesures prises dans le cadre du « Conseil National de la Refondation » et du programme « Notre École faisons là ensemble » car elles contribuent à territorialiser l'école et à affaiblir nos statuts. Mme la DASEN adjointe n'a pas fourni la moindre preuve de l'efficacité de ces « innovations pédagogiques ».

M. le DASEN croit à l'accompagnement des équipes par les IA-IPR et à la liaison collège – lycée. Il estime qu'il est urgent de renforcer l'offre de l'enseignement supérieur pour aider les élèves à s'orienter.

Concernant l'éducation prioritaire, il annonce qu'un redécoupage des zones est à l'étude bien que - de son propre aveu - les moyens alloués au département sont sous dimensionnés. Il cible notamment le collège Olympe de Gouges qui est en REP alors d'autres collèges de la ville de Montauban n'y sont pas avec un IPS plus faible.

FO indique que s'il est normal de donner davantage de moyens aux établissements les plus fragiles, cela ne doit pas se faire au détriment de ceux qui sont actuellement en REP car les difficultés sont grandes. Les conditions de travail des personnels en dépendent très directement.

M. le DASEN répond qu'il y aura un « accompagnement » sur plusieurs années pour lisser l'augmentation des effectifs dans le cas d'un collège concerné par une sortie du REP.

NDLR : Pour FO c'est inacceptable ! La dimension du REP dans le département doit répondre aux enjeux pédagogique. La logique comptable à moyen constant qui consiste à « déshabiller Paul pour habiller Jacques » est mortifère.

Concernant la carte scolaire du premier degré, le seul changement observé par rapport à ce qui était annoncé en CSA-SD est que l'école élémentaire Larramet de Montech n'est plus concernée par une fermeture.

Fermetures	Mesures	Ouvertures	Autres mesures
Prim Bourret	0,5 PE ressource SDEI + 0,5 HDJ Castelsarrasin	Mater P Perret Castelsarrasin	Transfert dispositif moins de trois ans de J Mairie à J Brel Montauban
<del>Élém J Larramet Montech</del>	0,5 PE ressource SDEI + 0,5 HDJ Montauban	Mater P Bonheure Montbeton	Regroupement mater C Delthil et élém Chabrié Moissac
Prim J Moulin Puylaroque		Mater Septfonds	Regroupement mater et élém C Claudel Montauban
Prim Molières		Prim Canals	Transformation EPU Sarlac Moissac en EPPU
Élém M Pagnol Caussade		1 PE HDJ Castelsarrasin et Montauban	
Élém Réalville		0,5 IME Auviillar	
Prim La Fontaine Verdun sur Garonne		1 Brigade	
Élém C Claudel Montauban		1,32 Decharge PEMF	
Élém F Bales Montauban			
Elém P Chabrié Moissac			
Elém Sarlac Moissac			

**Récapitulatif des votes sur la carte scolaire :**

Contre 10 ( 1 FO / 4 FSU / 5 FCPE )

Abstention 4 ( 2 UNSA / 2 CFDT)

Pour 4 élus locaux

**Récapitulatif des votes sur les regroupements d'écoles :**

Contre 7 ( 1 FO / 4 FSU / 2 CFDT)

Abstention 7 ( 2 UNSA / 5 FCPE)

Pour 4 élus locaux

Explications de vote : Pour les raisons évoquées sur le compte-rendu du CSA SD, FO continue de s'opposer aux fermetures de classes.

#### 4. NOMINATION DDEN

La liste des DDEN proposée est validée par le vote du CDEN.